



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90982>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-90982**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 11000029600027

Ville : Paris

Code postal : 75015

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2598897&orgAcronyme=d2v>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Faith BOMBA

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - La lettre de candidature (formulaire DC1) - La déclaration du candidat (formulaire DC2) - La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Un Relevé d'identité bancaire ; - La fiche de renseignements.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires - Une preuve d'assurance contre les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - La liste des principaux services similaires à l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années ; - Le cas échéant, la liste des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité

et habilités à attester la conformité des services par des références à certaines spécifications techniques ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : ARCOM

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de déménagement des équipements audiovisuels de la salle du Conseil de l'Arcom et prestations de maintenance associées

Code CPV principal - Descripteur principal : 72514000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet le démontage, le déménagement, l'installation et la mise en service des équipements informatiques et audiovisuels de la Salle du Conseil de l'Arcom dans les futurs locaux de l'institution au 183 avenue Daumesnil à Paris (750012), ainsi que la maintenance du matériel de cette salle.

Lieu principal d'exécution du marché : Paris

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Démontage, le déménagement, l'installation et la mise en service des équipements informatiques et audiovisuels de la Salle du Conseil de l'Arcom

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 60000000

Lieu d'exécution du lot : Paris 15- Paris 12

- **Description du lot :** Maintenance des équipements de la salle du conseil

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 72514000

Lieu d'exécution du lot : Paris 12

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour le lot 1 : visites obligatoires du site actuel de l'Arcom ainsi que des futurs locaux où devra être déplacé l'équipement. Les modalités des visites sont détaillées dans le règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le présent marché a pour objet le démontage, le déménagement, l'installation et la mise en service des équipements informatiques et audiovisuels de la Salle du Conseil de l'Arcom dans les futurs locaux de l'institution au 183 avenue Daumesnil à Paris (75012), ainsi que la maintenance du matériel de cette salle. Il est divisé en deux lots : déménagement des équipements (lot 1) et maintenance des équipements (lot 2). La présente consultation est lancée sans variante obligatoire et les variantes facultatives ne sont pas autorisées. La consultation ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle. Il n'est pas prévu de tranche optionnelle. Pour le lot 1, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté exclusivement au moyen de bons de

commande et conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 25.000 euro(s) HT sur sa durée totale. Pour le lot 2, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire composite répondant pour partie à un marché ordinaire et pour partie à un accord-cadre exécuté exclusivement au moyen de bons de commande. Les prestations de l'accord-cadre relevant du marché ordinaire concernent les prestations de maintenance décrites à l'article 5 du CCTP. La partie de l'accord-cadre exécutée par bons de commande est conclue sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000 euro (s) HT sur sa durée totale. Les visites du siège actuel de l'Arcom et du futur siège sont obligatoires pour le lot 1, et facultatives pour le lot 2. Le marché relatif au déménagement de l'équipement informatique (lot 1) prend effet à compter de sa notification au titulaire jusqu'à l'admission de la mise en service des équipements dans les nouveaux locaux de l'Arcom. Le marché relatif à la maintenance de l'équipement informatique (lot 2) prend effet à compter de sa notification au titulaire pour une durée initiale de douze mois. Il peut être reconduit tacitement trois fois douze (12) mois, sans que sa durée totale n'excède quarante-huit (48) mois. A titre informatif, les prestations doivent débiter à compter du 1er janvier 2025. Les marchés seront attribués au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères suivants : Lot 1 : Valeur technique (40 points sur 100) et Prix (60 points sur 100) Lot 2 : Valeur technique (50 points sur 100) et Prix (50 points sur 100)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024